



# Concours de Dressage à Tavannes du 07.08.2015 au 09.08.2015



Présidente du CO Méribat Julie, Malleray (079 204 21 63)  
Secrétaire du CO Horisberger Tamara, Pontenet (076 822 47 03)

Déléguée technique Fischer Elisabeth, Penthaz (079 545 26 51)  
Vétérinaire Vétérinaire Clinique du Vieux-Château, Delémont

Délai **06.07.2015**

Site internet <http://www.scvt.ch>

No	Date	Catégorie	Détails	Fin	Prix	Remarques
1	07.08.2015	S FM-JP 01/40	Licences: RB;SR;SN;DR;DN; Carré: 20x40	40	selon règlement FM	Pour chevaux franches-montagnes et haflingers de 4 et 5 ans au bénéfice d'un certificat d'origine reconnu ou carte d'identité ainsi que d'un passeport équin. L'inscription au registre des sports à la FSSE est obligatoire. Aucune restriction pour la somme des points (SP, selon calcul de la FSSE). Brevet ou licence selon règl. FM sport et loisirs
2	07.08.2015	S FB 01/40	Licences: RB;SR;SN;DR;DN; Carré: 20x40	40	selon règlement FM	idem épreuve 1
3	08.08.2015	S FB 03/40	Licences: RB;SR;SN;DR;DN; Carré: 20x40	40	selon règlement FM	Pour chevaux franches-montagnes et haflingers de 6 ans et plus au bénéfice d'un certificat d'origine reconnu ou carte d'identité ainsi que d'un passeport équin. L'inscription au registre des sports à la FSSE est obligatoire. Pour les chevaux de 6 ans, aucune restriction pour la SP ; pour les chevaux plus âgés : jusqu'à maximum 70 SP. Brevet ou licence selon règl. FM sport et loisirs
4	07.08.2015	S FB 05/40	Licences: RB;SR;SN;DR;DN; Carré: 20x40	40	selon règlement FM	idem épreuve 3
5	07.08.2015	S FB 07/40	Licences: RB;SR;SN;DR;DN; Carré: 20x40	40	selon règlement FM	Pour chevaux franches-montagnes et haflingers de 7 ans et plus âgés au bénéfice d'un certificat d'origine ou carte d'identité reconnu ainsi que d'un passeport équin et qui ont plus de 70 SP. L'inscription au registre des sports de la FSSE est obligatoire. Licence ou brevet selon règl. FM sports et loisirs
6	07.08.2015	S FB 09/40	Licences: RB;SR;SN;DR;DN; Carré: 20x40	40	selon règlement FM	idem épreuve 5

7	08.08.2015	S	CH-JP Matériel	Licences: DR, DN, SR, SN	45	Selon règlement FSSE	Epreuve ouverte aux chevaux CH et étrangers nés en 2011
8	08.08.2015	O	CH-JP 04/60	Licences: DR, DN	45	selon règlement FSSE	Epreuve ouverte aux chevaux CH ou étrangers nés en 2010
9	08.08.2015	O	CH-JP 06/60	Licences: DR, DN	45	selon règlement FSSE	idem épreuve 8
10	08.08.2015	O	FB 04/60	Licences: RB, SR, SN, DR	45	selon règlement FSSE	DR : max. 100 points par paire cavalier/cheval.
11	08.08.2015	O	FB 06/60	Licences: RB, SR, SN, DR	45	selon règlement FSSE	idem épreuve 10
12	09.08.2015	O	L 12/60	Licences: DR, DN	45	selon règlement FSSE	Compte pour la coupe ASCC R et L 2015
13	09.08.2015	O	L 14/60	Licences: DR, DN	45	selon règlement FSSE	Compte pour la coupe ASCC R et L 2015
14	09.08.2015	O	M 22/60 édition 2014	Licences: DR, DN	70	selon règlement FSSE	Compte pour la coupe ASCC M et coupe amateur M 2015

**Engagements,  
changements,  
annulation**

Engagement via [www.fnch.ch](http://www.fnch.ch) ou sur formulaire officiel à Tamara Horisberger, Rosère 2, 2733 Pontenet.  
Changements/annulations à [tamara.horisberger@unine.ch](mailto:tamara.horisberger@unine.ch) ou au 076 822 47 03.

**Renseignements  
Finances**

Mérillat Julie, Rte de Moron 5, 2735 Malleray, Natel: 079 204 21 63 E-Mail: [jumeril@bluewin.ch](mailto:jumeril@bluewin.ch)  
en même temps que l'engagement: CCP Concours hippique Tavannes 25-136-5

**Remarques /  
Restrictions**

Max. 35 cavaliers par épreuve. Le CO se réserve le droit d'augmenter le nombre de concurrents, d'annuler des épreuves de moins de 8 inscriptions, de changer l'ordre des épreuves ou de les changer de jour.  
Priorité aux membres ASCC (l'indiquer à l'inscription), ensuite distance kilométrique.

**Conditions générales**

Les épreuves se dérouleront sur carré de sable extérieur, entraînement dans manège 20x38.

**Listes de départs**

Les listes de départ seront disponibles dès le 31 juillet sur le site internet [www.scvf.ch](http://www.scvf.ch)

**Remarques**

L'organisateur décline toutes responsabilités, outre les responsabilités légales, en cas de vols, d'accidents ou d'autres événements.  
Bombe obligatoire sur la place d'entraînement pour toutes les épreuves.

**Enregistré: FSSE (2015.8101)**